

# Lettre d'informations

OCTOBRE 2020



TRELIVAN

## Une rentrée bien particulière

La rentrée est toujours synonyme de changement dans toutes les familles mais cette rentrée 2020 ne ressemblera à aucune autre. Chacun l'aborde avec un mélange d'inquiétude et d'optimisme,

- inquiétude car le virus est toujours là
- inquiétude car la crise économique est là
- optimisme car il nous faut rebondir
- optimisme avec l'espoir d'un monde d'après plus solidaire.

La municipalité souhaite accompagner la reprise d'activité sous toutes ses formes dans la limite de ses possibilités et dans le respect des protocoles qui lui sont imposés par l'État.

Les activités sportives et culturelles ont repris avec bien sûr l'obligation de respecter le cadre réglementaire et les recommandations sanitaires. Pour cela, un protocole est établi entre l'association organisatrice et la municipalité, protocole qui peut être amené à bouger selon l'évolution de la crise sanitaire.

La bibliothèque est de nouveau ouverte au public et l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous retrouver aux horaires habituels.

Pour l'instant, les manifestations avec buffets et danse ne peuvent avoir lieu dans les espaces publics, c'est pourquoi toutes les manifestations organisées habituellement par la municipalité, les associations ou les privés ont été annulées avec le plus grand regret.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec un maintien des effectifs. Quel bonheur de retrouver tous les enfants à l'école. Le protocole sanitaire est très nettement allégé suite au dernier avis du Haut conseil à la santé publique qui a établi qu'en milieu scolaire les enfants sont peu à risque de forme grave et peu actifs dans la transmission du Covid.



Le soutien au monde économique est apporté par l'État, la Région, le Département, Dinan agglomération. Sur le site de Dinan agglomération [dinan-agglomeration.fr](http://dinan-agglomeration.fr), vous pouvez trouver toutes les informations sur le soutien aux chefs d'entreprises (dispositifs d'aides, accompagnements des chambres consulaires et associations).

Le soutien au niveau de la municipalité se traduit par le maintien du rythme des investissements en cette année 2020 ; à ce jour 501 000 € ont été injectés dans l'économie.

Dinan agglomération a réalisé plusieurs chantiers sur la commune : assainissement, voirie.

Le chantier de la fibre se poursuit également.

Plusieurs projets de lotissements privés sont en cours. Des terrains sont disponibles au Domaine du Bois de Linache et au Drouet.

Le soutien se traduit également en travaillant avec les commerçants locaux et nous saluons l'installation de deux nouveaux commerçants en centre bourg cet été :

■ **M. LEGUERINEL** a repris le restaurant pizzeria L'Appaloosa

■ **M. BOULLIEZ et M<sup>me</sup> COLLIN** ont repris la supérette.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Sans nier l'importance de la crise qui impacte tout et tous avec des intensités différentes, souhaitons que l'optimisme l'emporte sur l'inquiétude mais restons tous vigilants, notre santé est le bien le plus précieux.

*Le maire, Suzanne LEBRETON*



Pour obtenir le compte-rendu des conseils municipaux, il suffit de consulter le site internet de la commune à l'adresse : [Trelivan.fr](http://Trelivan.fr) rubrique : **services municipaux / compte rendus.**

## Environnement

Malgré tous les dispositifs de collecte des déchets de toute nature mis en place par les collectivités

- collecte en porte à porte pour les ordures ménagères,
- conteneurs pour le verre, le papier,
- déchetterie pour les déchets verts et tous les autres déchets,

très régulièrement nous trouvons des dépôts sauvages de déchets de toute nature :

- au pied des conteneurs sur les espaces propreté,
- dans les chemins,
- au bord des routes,
- au point de rassemblement des poubelles dans les lotissements.

Ces dépôts sauvages sont intolérables et illégaux. Ce type d'agissements expose ses auteurs à une contravention. Des amendes seront appliquées aux contrevenants.

Pour la propreté de la commune, le bien-être de tous, la sécurité également, utilisons et respectons les espaces propreté.

*Le maire, Suzanne LEBRETON*



## 50 et 60 ans de mariage

Claude Le Borgne a célébré les noces de diamant de Christiane et Eugène ROUPSARD, le 14 mars et moi-même les noces d'or de Chantal et Rémi MAILLARD, le 11 juillet.

De beaux moments avec beaucoup d'émotion à la lecture des actes de mariages.

Un point commun : Eugène et Rémi ont beaucoup œuvré pour la commune dans leurs postes d'adjoints aux travaux. Nous les avons remerciés pour leur engagement et dévouement ainsi que leurs épouses.

Un vin d'honneur a été servi par les conseillers municipaux.

Au nom des Trélivannais nous les avons félicités pour ces 50 et 60 années de vie commune.

*Le maire, Suzanne LEBRETON*



## Annulation du repas des aînés



Le CCAS et le conseil municipal ont décidé à l'unanimité et à regret d'annuler le repas partagé avec les aînés programmé le **dimanche 11 octobre 2020**.

Cette annulation est une mesure préventive qui vise à protéger les personnes vulnérables telles que les personnes âgées. Elle se justifie par le principe de précaution et s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation du coronavirus Covid-19.

De plus, l'application rigoureuse du protocole sanitaire (port du masque, distanciation sociale, interdiction d'une piste de danse) ne permet pas de faire de ce repas un moment convivial.

Nous espérons vous retrouver en octobre 2021.

# Présentation

## du budget 2020

En cette année très perturbée, nous avons voté notre budget le 25 juin soit avec 3 mois de retard.

Nous imaginons une baisse des recettes due à la crise sanitaire que ce soit par les suspensions de location des salles, des droits de mutation, de l'arrêt de la garderie et de la cantine pendant plusieurs semaines. Il y aura également une hausse des dépenses avec l'achat de

produits désinfectants, de gel hydroalcoolique de gants et de masques.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 884 863 € et il permet de dégager un excédent de 537 913 € qui sera versé à l'investissement. Le budget d'investissement s'élève à 1 384 719 €.

### BUDGET 2020

#### Fonctionnement (€)

##### Dépenses

Charges à caractère général	406 100
Charges de personnel	645 000
Dépenses imprévues	40 000
Ecritures d'amortissements	54 000
Autres charges de gestion	176 550
Intérêts des emprunts	25 200
Charges exceptionnelles	100
Total des dépenses	1 346 950
Virement pour investissement	537 913
<b>TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 884 863</b>

##### Recettes

Produits des services	91 430
Impôts	894 988
Dotations d'état	671 477
Locations	40 100
Produits financiers	10
Produits exceptionnels	9 600
Autres recettes	10 000
Ecriture d'ordre	500
Total recette 2020	1 718 105
Excédent 2019 reporté	166 758
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 884 863</b>

#### Investissement (€)

##### Dépenses

Déficit reporté	
Capital des emprunts	46 000
Ecriture d'ordre	500
Remboursement taxe aménagement	
Investissement	1 338 219

##### Recettes

Excédent reporté	29 001
Virement section de fonctionnement	537 913
Excédent fonctionnement	569 405
Cession de biens	
Amortissements	30 000
Fonds de compensation de la TVA	95 000
Taxe d'aménagement	40 000
Subventions	82 900
Emprunts et dettes	500

**TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT 1 384 719**

**TOTAL DES RECETTES 1 384 719**

### Les investissements réalisés à régler :

- Voirie quartier Les Genêts..... 223 000
- Gassay ..... 65 000
- Cheminement piéton vers Trébédan..... 50 000
- Effacement réseaux GBK..... 25 000

#### Les principaux investissements programmés :

- Voirie -réseaux Ages et vie .....150 000
- Divers matériel.....90 750
- Accessibilités ..... 63 000
- Voirie principale.....52 600
- Eclairage Public ..... 45 000

- Agencements espaces verts.....44 000
- Terrain Foot.....43 000
- Parkings Genêts.....30 000
- Salle Clément Ader (Equipements vidéo et sono) 30 000
- Travaux eaux pluviales ..... 15 000

- Mairie .....85 069
- Création d'un cheminement doux entre le bourg et l'Aublette ..... 85 000
- Effacement des réseaux rue du Stade..... 51 000

## Travaux sur la commune

- Des travaux d'amélioration du réseau d'eaux pluviales ont été réalisés dans certains secteurs : rue des Lilas, à la Mare, rue du Centre, à Linache.
- Une guérite a été posée sur le terrain d'honneur.
- A l'école Jean Ferrat, une partie du réseau d'eau a été refaite.
- Des travaux d'élagage ont eu lieu sur les routes et les chemins.
- Divers aménagements ont été réalisés par les services techniques, notamment à la cantine.

Dominique LUCAS, *adjoint aux travaux*



## Cap sur le Parc Naturel Régional

### Vallée de la Rance Côte d'Emeraude

Un Parc Naturel Régional, c'est un territoire habité, reconnu pour la valeur de son patrimoine et de ses paysages. Il permet de préserver et valoriser la biodiversité et d'accompagner les initiatives du territoire vers le développement durable et de mettre en lumière les communes et leurs richesses.

Le projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude comprend 74 communes, dont Trélivan, 140.000 habitants et s'étend sur 100.000 hectares. Le périmètre proposé pour le Parc porte toute l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle du territoire Vallée de la Rance et de la Côte d'Emeraude.

Le calendrier de la création du Parc est le suivant :

Fin 2020	2021	2022
<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite de la mobilisation locale et implication des élus.</li><li>• Finalisation du projet de Charte et création du Syndicat mixte de préfiguration du PNR.</li><li>• Vote des collectivités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consultation de l'Autorité environnementale nationale.</li><li>• Enquête publique auprès des habitants.</li><li>• Consultation officielle des collectivités territoriales et des deux départements et adoption ou non du projet de PNR.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation par la Région Bretagne.</li><li>• Examen final par les ministères.</li><li>• Naissance du Parc Naturel Régional au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 par décret du Premier Ministre.</li></ul>

La reconnaissance de Parc Naturel Régional permettra aux habitants de retisser des liens avec le territoire, la nature et la culture. Les projets conduits dans le Parc permettront d'amplifier des actions et d'innover dans des domaines variés.

Si vous souhaitez vous engager pleinement pour ce projet, vous pouvez devenir ambassadeur du Parc en contactant COEUR Emeraude à l'adresse suivante : [contact@coeuuremeraude.org](mailto:contact@coeuuremeraude.org)

Vous trouverez toutes les informations sur la création du Parc Naturel Régional sur le site internet :

[www.pnr-rance-meraude.fr](http://www.pnr-rance-meraude.fr)



Didier YVART,  
*Conseiller délégué  
à la transition et à la citoyenneté.*

## Bibliothèque L'Imagin'R

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les bénévoles de la bibliothèque sont heureux de reprendre les permanences aux horaires habituels.

- le mercredi matin de 10h à 12h et l'après-midi de 15h à 17h
- le jeudi soir de 16h à 18h
- le samedi matin de 10h à 12h.

Les animations sont ajournées jusqu'à nouvel ordre (conversation anglaise et cours d'informatique).

Le virus étant toujours présent, les mesures sanitaires sont maintenues.

Cet été, des achats de livres ont été effectués et des nouveautés vous attendent !!!!

Bien cordialement et au plaisir de vous revoir à la bibliothèque l'Imagin'R.

L'équipe des bénévoles  
Marie-Claire BOTREL, *adjointe à la Culture*

## Accueil de loisirs 2020

L'accueil de Loisirs de Trélivan a ouvert ses portes du 6 au 31 juillet. En raison de la crise sanitaire, cette année le centre a dû revoir ses effectifs à la baisse, 35 enfants maximum par jour. Les enfants étaient répartis en trois tranches d'âges (3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans).

Nous avons fait en sorte que les groupes ne se mélangent pas. Des activités comme les sorties piscine, la visite à la Ferme de Kémo ainsi que le mini-camp ont été annulées.

Malgré toutes ces restrictions, les enfants ont pu quand même s'amuser. Ils ont effectué une randonnée citoyenne sur la commune avec le ramassage des déchets le long du trajet.

Ils ont bénéficié d'une action de prévention menée par la ligue contre le cancer. Anaïs Pédreau, chargée de prévention, est venue afin d'expliquer aux trois groupes d'enfants les dangers et les bienfaits du soleil.

Marjorie, une des membres du club nautique de Lancieux, est venue présenter de façon ludique la mer et ses animaux. Les petits ont assisté à une démonstration intitulée « éveil au bord de mer ». Quant aux plus grands, ce fut la découverte des « secrets des animaux marins ».

Le groupe de 6/8 ans a pu bénéficier du savoir-faire de Sandra Vincent qui gère la poterie de Corseul. Les enfants se sont exercés à créer des jolis poissons. A l'issue de la séance, Sandra s'est engagée à cuire les œuvres des enfants et à les leur ramener.

Tous ensemble, nous sommes allés sur la base de loisirs de Bétineuc. Comme chaque année, les enfants ont pu faire de l'accrobranche, aller à la plage de Lancieux et faire de l'équitation pour les plus petits.



Je tiens à remercier l'équipe d'animation (Clara, Marie, Zoé, Fanny, Chloé, Léa, Maïwenn et Aurélien) qui a su (malgré les conditions si particulières de ce mois) proposer un programme de qualité, encadrer et animer avec une bonne humeur journalière. Merci à Sébastien, notre cuisinier, pour ses bons petits plats. Merci également aux agents du service technique pour leur aide. Et enfin merci à la municipalité, à madame Botrel ainsi qu'aux secrétaires de la mairie pour m'avoir une nouvelle fois épaulée et fait confiance pendant ce mois d'accueil de loisirs.

Marie-Noëlle PIÉVACHE,  
*Directrice de l'accueil de loisirs*



## Une rentrée scolaire très attendue

### par les enseignants, les parents et les enfants



Un protocole sanitaire assoupli a permis à tous les enfants en âge d'être scolarisés de reprendre le chemin de l'école le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

L'application de ce protocole suppose l'adaptabilité et l'engagement de tous les acteurs de l'école (enseignants-personnel des différents services municipaux) mais aussi bien sûr des parents et des enfants. Je les en remercie d'autant que cette situation compliquée dure déjà depuis des mois.

Tout est mis en œuvre pour la sécurité de tous, petits et grands. Nous devons toutes et tous faire preuve de vigilance, de prudence.

60 enfants de Trélivan sont scolarisés à l'école Mosaïque de Dinan-Léhon : 16 en maternelle et 44 en élémentaire. Pour tout renseignement concernant les services périscolaires, il faut contacter l'**atelier du 5 bis, service enfance jeunesse de la ville de Dinan-Léhon au 02 96 39 38 21 ou par mail : atelierdu5bis@dinan.fr.**

Les effectifs sont en hausse à l'école Jean FERRAT : 64 enfants accueillis en maternelle, 121 en élémentaire. A la rentrée de septembre 2019, ils étaient 176. Cette évolution rassurante reflète le dynamisme de notre commune, son attractivité à accueillir de nouveaux habitants y compris de jeunes couples avec enfants.

Un tableau numérique interactif a été installé dans la classe de petite section.

Pour tout renseignement concernant les services de cantine et de garderie, il faut prendre contact avec la mairie au **02 96 39 16 31.**

Les équipes d'encadrement à la cantine et à la garderie n'ont pas changé. Elles sont composées de : Brigitte, Frédérique, Gwénaëlle, Lydie, Marie-Noëlle, Martine, Sylvie, Sébastien et ponctuellement Florence.

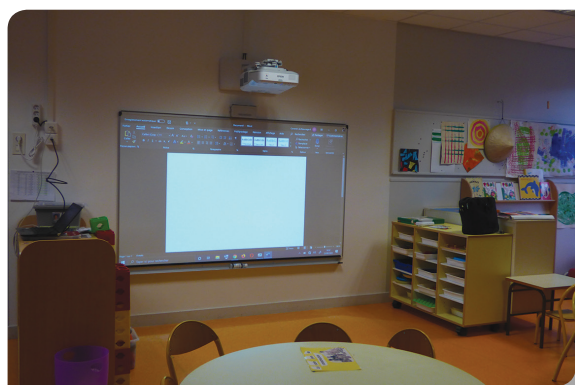
Une étude est lancée pour l'amélioration de l'acoustique à la garderie pour le confort des enfants et du personnel.

Un grand nombre d'enfants mangent à la cantine (près de 160). Dans la cuisine, des travaux ont été faits cet été : carrelage des murs et peinture. D'autres travaux seront réalisés durant les vacances de la Toussaint : changement de 3 fenêtres et remplacement du lave-vaisselle.

Les repas sont confectionnés sur place. Le cuisinier, Sébastien, introduit progressivement davantage de produits bio dans les menus. Deux fois par mois, les enfants découvrent des menus végétariens. Notre objectif est de continuer à améliorer la qualité des produits proposés et de favoriser l'éducation à une meilleure alimentation.

En partenariat avec Dinan Agglomération, la lutte contre le gaspillage alimentaire se poursuit.

Comme les années passées, pour la sécurité des enfants, les parents doivent faire preuve de prudence aux abords de l'école.



*Bonne année scolaire à tous. J'espère qu'elle sera la plus sereine possible.*

Annie RAULT,  
adjointe aux  
affaires scolaires

## Dispositif "Argent de poche"

### reconduit pendant les vacances de la Toussaint

L'objectif de cette opération est de proposer aux jeunes âgés de 16-17 ans une découverte du monde du travail et une sensibilisation à la citoyenneté par le biais de missions d'utilité publique.

Cette sensibilisation trouve tout son sens en cette année de crise au cours de laquelle l'entraide et les solidarités doivent être encore plus présentes.

Les diverses missions proposées, recensées au sein des services de la commune, durent 3 heures et sont indemnisées 15 euros. Les jeunes sont encadrés par des agents et (ou) des élus.

Elles se déroulent les **lundi 19 et mardi 20 octobre.**

## Etat Civil

### NAISSANCES

*Le 6 janvier 2020 :*

**Lyam REBOURS**, 3 rue des Cormorans.

*Le 16 janvier 2020 :*

**Youna PRIZÉ**, 21 résidence des Bruyères.

*Le 16 janvier 2020 :*

**Arya TEXIER**, 3 rue des Pommiers.

*Le 19 janvier 2020 :*

**Joyce HERMOUET**, 6 résidence du Bois Noué.

*Le 6 février 2020 :*

**Timéo ROBERT**, 1 Les jardins de la Férule.

*Le 27 février 2020 :*

**Alizé COMMUNIER**, 7 La Porte Grissault.

*Le 28 février 2020 :*

**Mathéo BOTREL**, 9 rue de la Souche.

*Le 18 mars 2020 :*

**Liam LOPEZ**, 5 rue des Sternes.

*Le 28 avril 2020 :*

**Wendy LE BAIL**, 6 La Chesnais.

*Le 30 avril 2020 :*

**Olyvia MARIETTE MÉLANI**,

21 résidence Anne de Bretagne.

*Le 21 juin 2020 :*

**Ayden COLLET**, 43 La Touchefais.

*Le 30 juin 2020 :*

**Hugo JEANNE**, 6 La Férule.

*Le 6 juillet :*

**Livia TROMBINI**, 40 rue du Clos Neuf.

*Le 14 juillet 2020 :*

**Soraya DIBONNET**, 5 La Sevestrais.

*Le 7 août 2020 :*

**Axel MARTIN**, 36 rue des Pommiers.

*Le 18 août 2020 :*

**Gabin MEHEUST**, 1 A Le Hameau de La Lande du Grand.

*Le 16 septembre 2020 :*

**Margot DUHAMEL**, 7 résidence du Bois Noué.

*Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.*

### MARIAGES

*Le 25 juillet 2020 :*

**Anne-Claire BOHUON** et **Fabian LE BAIL**,  
6 La Chesnais.

*Le 1<sup>er</sup> août 2020 :*

**Agnès GROMIL** et **Régis EVEN**,  
9 lotissement La Lande Marie.

*Le 5 septembre 2020 :*

**Lénaïc TOXE** et **Michel MONNIER**,  
16 rue des Mirabelles.

*Le 12 septembre 2020 :*

**Sophie PIRIOU** et **Julien ROTTER**,  
10 lotissement La Lande Marie.

*Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.*

### DÉCÈS

*Le 10 janvier 2020 :* **Pascal BLANCHANDIN**,  
2 La Tourtelais.

*Le 21 janvier 2020 :* **Richard LE MÉE**, 14 Le Tertre.

*Le 23 janvier 2020 :* **Annick DESCHAMPS** épouse  
QUINQUENEL, 12 Le Gassay.

*Le 24 janvier 2020 :* **Claude THUAL**, 4 Bel Air.

*Le 28 janvier 2020 :* **Jean EON**, 8 résidence des Ajoncs.

*Le 30 janvier 2020 :* **Jean GAUDIN**, 11 rue des Pruniers.

*Le 10 mars 2020 :* **Norbert ANDRIEUX**,  
39 lotissement Vaucouleur.

*Le 4 juin 2020 :* **Daniel LEMOINE**,  
30 résidence du Bois Noué.

*Le 11 juin 2020 :* **Christelle ODYE** épouse ENAULT,  
5 La Férule.

*Le 17 juin 2020 :* **Michel LEHOUSSEL**,  
38 La Sansonnière.

*Le 26 juin 2020 :* **Gilles MENARD**, 2 La Férule.

*Le 6 juillet 2020 :* **Marie ANGER** veuve MARQUET,  
Linache.

*Le 31 août 2020 :* **Pierre POULARD**,  
7 rue de la Barrière.

*Le 10 septembre :* **Marcelle CHEVALIER** veuve  
ANDRÉ, 11 chemin de la Brousse.

*Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.*

## Les bénévoles remerciés pour la confection de masques en tissu

Le samedi 3 octobre, à la salle Clément Ader, Madame le Maire, Suzanne LEBRETON, a remercié chaleureusement les personnes qui se sont impliquées dans cette opération de solidarité au service des citoyens. Plus de 800 masques ont été réalisés et distribués à l'ensemble de la population.

Avant de partager le verre de l'amitié, les 15 couturières présentes ont reçu un bouquet de fleurs offert par le CCAS.



## Salon des artistes 2021

Malgré le contexte actuel, la commission culture, très attachée à ce week-end, souhaite organiser la 17<sup>ème</sup> édition du salon des artistes **les samedi 6 et dimanche 7 mars 2021**.

Suivant l'évolution des conditions sanitaires, nous adapterons si nécessaire l'organisation du salon.

Nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire nous permettra de nous retrouver lors de ce beau week-end artistique.

Les personnes souhaitant participer à cet événement sont invitées à télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la commune, ou se le procurer en mairie à partir du **2 Janvier 2021**. Celui-ci devra être retourné avant le **30 janvier 2021**.

Marie-Claire BOTREL, *adjointe à la culture*.

## PERMIS D'AMÉNAGER

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236419C0001	26/09/2020	La Barrière	Création d'un lotissement de 10 lots

## PERMIS DE CONSTRUIRE

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236420C0001	19/05/2020	11 rue du Gassay	Carport
02236420C0002	11/05/2020	7 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
02236420C0004	09/09/2020	Bel Air	Construction d'un bâtiment de stockage aéronautique
02236420C0010	31/08/2020	3 rue de l'Eglise	Extension de maison

## DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236420C0001	30/01/2020	10 lotissement La Lande Marie	Pose d'une fenêtre de toit
02236420C0002	10/03/2020	3 rue du Clos de la Grange	Pergola
02236420C0003	10/02/2020	1 lotissement du Rocher	Portail
02236420C0004	12/02/2020	3 rue du Clos de la Grange	Peinture extérieure
02236420C0005	12/02/2020	3 Le Rocher	Terrasse surélevée
02236420C0007	19/05/2020	8 rue des Mirabelles	Muret
02236420C0008	26/02/2020	19 résidence du Bois Noué	Clôture
02236420C0009	04/03/2020	32 La Touchefais	Création d'une ouverture
02236420C0010	11/05/2020	5 résidence du Bois Noué	Carport
02236420C0011	04/03/2020	31 résidence du Bois Noué	Muret + clôture
02236420C0013	16/03/2020	8 Le Tertre	Carport
02236420C0014	16/04/2020	Le Champ Gicquel	Coupe et abattage d'arbres
02236420C0015	16/04/2020	29 résidence des Bruyères	Changement d'ouvertures
02236420C0016	19/03/2020	1 résidence des Korrigans	Clôture
02236420C0017	16/04/2020	6 lotissement du Rocher	Changement d'ouvertures
02236420C0018	11/05/2020	22 rue du Centre	Clôture
02236420C0019	27/04/2020	18 rue Jacques Cartier	Lasurage des volets
02236420C0020	10/06/2020	25 rue des Pommiers	Clôture
02236420C0021	02/06/2020	43 La Touchefais	Clôture
02236420C0022	10/06/2020	3 rue du Clos de la Grange	Clôture
02236420C0023	22/06/2020	rue de La Cochais	Division de parcelle
02236420C0024	10/06/2020	32 La Touchefais	Pergola
02236420C0025	10/06/2020	42 Linache	Clôture
02236420C0026	16/06/2020	12 rue des Clairettes	Clôture
02236420C0027	22/06/2020	29 La Férulais	Rénovation toiture
02236420C0028	10/06/2020	55 La Mare	Clôture
02236420C0030	16/06/2020	17 rue de la Petite Renaudais	Clôture
02236420C0031	25/05/2020	38 rue du Clos Neuf	Clôture
02236420C0032	26/05/2020	4 La Rivonnais	Changement d'ouvertures
02236420C0033	26/06/2020	46 résidence des Bruyères	Portail



# LES ASSOCIATIONS

## Comité de Jumelage

Pour le comité de jumelage, l'année 2020 avait commencé normalement avec l'assemblée générale du 14 janvier qui a vu quelques changements au niveau du bureau.

Nicole et Jean-Pierre Adam ont fait part de leur souhait de quitter le Conseil d'administration. Ils ont été remplacés par Mesdames Christine Lebon et Andrée Guérin.

**Après les votes de l'assemblée générale voici le nouveau bureau :**

- **Président d'honneur** : M. Claude Le Borgne
- **Président** : M. André-Yves Colas
- **Vice-présidente** : M<sup>me</sup> Claudine Guillemot
- **Secrétaire** : M<sup>me</sup> Marie-José Gidon
- **Secrétaire-adjointe** : M<sup>me</sup> Christine Lebon
- **Trésorier** : M. Jean-Claude Guillemot
- **Trésorier-adjoint** : M. Alain Gidon.

**Sont membres du conseil d'administration :**

M<sup>me</sup> Louissette Le Borgne, M. et M<sup>me</sup> Yannick Guillemer, M. et M<sup>me</sup> Roger Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Botrel, M<sup>me</sup> Marie-Françoise Courtois, M<sup>me</sup> Martine Colas et M<sup>me</sup> Guérin.

En pleine préparation du repas champêtre est arrivé le coronavirus. Ce sera donc une année blanche sans manifestation aucune. 2021 devrait voir la venue de nos amis montgailhardais. Qu'en sera-t-il ? Pourrons-nous faire nos traditionnels lâcher de truites et repas champêtre ? Nous le souhaitons de tout coeur...

Cet épisode covid19 ne nuit en rien à l'amitié qui unit nos deux communes. Pour preuve, ayant été en vacances avec nos petits enfants en Ariège, nous avons été reçus pour un apéritif dinatoire chez Simone Roux en présence du nouveau Maire de Montgailhard : M. Michel Cau et de deux de ses adjoints.



La date de la prochaine assemblée générale de janvier 2021 sera communiquée ultérieurement.

*Pour le bureau,  
le président André Yves COLAS*

*PS : sur la première photo M. Cau, le nouveau maire, est debout avec les bras croisés.*

## Trélivan animation

### THÉÂTRE

La Troupe théâtrale les 3T s'est réunie le lundi 7 septembre pour la première lecture d'une nouvelle pièce.

Les 8 acteurs et actrices (6 femmes et 2 hommes) reprennent le chemin des répétitions à raison de deux fois la semaine (lundi et vendredi).

Le titre de la pièce vous sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

*Responsable, Marie Pierre JEANNE*

### CHANTS MARINS « LES POURQUOI-PAS »

Depuis le 9 mars, à cause du confinement, le groupe a respecté les consignes sanitaires, donc pas de sorties ni répétitions.

Notre première sortie, nous l'avons effectuée lors de la kermesse paroissiale dimanche 16 septembre. Elle s'est déroulée au château du Chalonge à TREBEDAN.

Nous avons repris nos répétitions le lundi 21 septembre de 18 h00 à 19h 30 à la salle des fêtes Clément ADER en appliquant les consignes sanitaires.

*Le Président, Bernard FAIRIER*

## Association

### des amis du Val Drouet

À l'heure où vous lisez ces lignes, nous avons repris nos activités sauf le cartonnage par manque de participants.

L'année écoulée a été fortement perturbée par la mise en confinement de la population, qui a stoppé toutes nos activités. Pas de repas annuel, pas de sortie.

Malgré tout, jusqu'au mois de mars, nous avons eu les réunions du mardi et vendredi où les joueurs de cartes et autres se sont rencontrés. Les ateliers peinture, trois D, broderie, cartonnage et photos ont bien fonctionné.

Avec ces conditions exceptionnelles, nous devons nous adapter et nous avons mis en place un protocole sanitaire en concertation avec la mairie qui permettra de nous rencontrer et pratiquer nos loisirs dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

*La Présidente, Colette BERNABÉ.*

# Amicale des anciens combattants et victimes de guerre de Trélivan



Le 29 février s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale.

A l'ordre du jour, le bilan financier, la réélection des membres du bureau et les prévisions d'activités pour 2020.

## ■ Le bilan financier.

Nos trésorière et trésorier Nicole et Jean-Marie Descamps nous font le bilan financier et nous annoncent un positif de 300 euros, 75 membres cotisant au total.

## ■ Membres du bureau

Les membres du bureau sont maintenus dans leur fonction suite au vote de confiance.

- **Président d'honneur** : Claude COUSTE
- **Président** : Christian LEHMANN
- **Vice-président** : Marcel DESCHAMPS
- **Trésorier** : Jean-Marie DESCAMPS
- **Trésorière adjointe** : Nicole DESCAMPS
- **Membres** : Louis FLEURY, Fernand GENEVIEVE, Francis MORIN et Claude BOSSARD.

Cette année, ce sera une année blanche pour l'amicale, pas de sortie, pas de réunion et le banquet du 11 novembre n'aura pas lieu en raison de la crise sanitaire.

En comité restreint, nous avons participé à la cérémonie du 8 mai en respectant les gestes barrières.

Nous serons également présents à la cérémonie du 11 novembre en fonction des directives de la Mairie.

Notre priorité pour le moment, c'est la santé de nos anciens combattants et nous espérons que l'année prochaine nous aurons à nouveau l'occasion de nous retrouver autour de nos activités habituelles. **Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 27 février 2021 au Val Drouet, si accord de la Mairie.**

Nous comptons sur votre soutien à notre amicale et sachez que la carte de membre actif ou honoraire sera toujours à 5 €.

*Le Président, Christian LEHMANN*



## Association Genêts-Bruyères-Korrigans



### LE FLEURISSEMENT

Merci aux habitants des résidences qui ont su prendre soin des fleurs plantées par les bénévoles en les arrosant au cours de l'été.

### LA MARCHÉ MENSUELLE

**Tous les 3<sup>ème</sup> Dimanche de chaque mois.**

Le rendez-vous est fixé à l'abri-bus du quartier au pied du château d'eau pour le covoiturage. La reprise s'est faite sur les chemins du Quiou. Participation gratuite.

**Renseignements : Tél : 02 96 39 63 58, Madeleine QUILLIEN.**

### LE VIDE-GRENIERS :

Le 24 Août, le bureau a décidé de reporter en septembre 2021 son traditionnel vide-greniers tant apprécié et recherché par les exposants et chineurs de la région. Les dernières évolutions sanitaires et ses applications sur le terrain, l'absence de restauration et de la buvette ne permettaient pas cette convivialité recherchée par la population. Il a été décidé de rester vigilants collectivement pour éviter de participer à ce rebond épidémique.

### GYMNASTIQUE

Nous vous invitons à rejoindre le petit groupe et vous proposons deux séances gratuites de découverte. Nous pouvons accueillir 20 personnes adultes. Christine Roulant, l'animatrice, propose de nouveau la possibilité d'entretenir sa forme : échauffements, coordination, renfort musculaire, étirements...sont au programme avec parfois des élastiques, haltères, ballons paille... dans le respect des règles sanitaires.



**Le Lundi de 19h à 20h, salle Hélène Boucher.**

*Pour le bureau,  
Le président, Patrick LEBRET.*

## Club de gymnastique féminine

La saison s'est malheureusement terminée à la mi-mars. La nouvelle année sportive a débuté le mardi 15 septembre à la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg). Toutes les consignes sanitaires en vigueur sont mises en place. La salle étant grande, il n'y a aucun souci pour respecter le mètre entre chaque personne.

Tous les cours sont assurés par des animatrices diplômées. Le club est affilié à la fédération Sports pour tous.

### ■ Les cours adultes se déroulent :

- Le mardi de 14h00 à 15h00, plutôt axé gym douce
- Le jeudi de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien.

### ■ Les cours enfants se déroulent le mercredi :

- De 14h15 à 15h00 pour les 5-6 ans
- De 15h15 à 16h00 pour les 3-4 ans.

Si vous êtes intéressé(e), présentez-vous à l'heure du cours. En ce qui concerne les adultes, il n'y aura pas de souci puisque le nombre de places n'est pas limité. Par contre, pour les enfants, le nombre de places est limité à environ 15 enfants par cours. Se renseigner lors du cours pour savoir s'il reste de la place.

■ Le tarif de la cotisation reste inchangé par rapport à l'année dernière. Il est de :

- 80 € par adulte (donnant accès aux 2 cours adulte)
- 85 € par enfant.

Prix dégressif pour des fratries, les couples.

Il est possible de prendre une licence « famille », valable pour l'inscription d'un adulte et d'au moins un enfant. Le tarif est alors dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits. Se renseigner au moment des cours.

■ Le prix de la cotisation est le même pour une personne de Trélivan que pour une personne extérieure à Trélivan. Les inscriptions se font le jour du cours.

### Les deux premières séances sont gratuites.

■ Fournir aussi un certificat médical pour les nouvelles inscriptions, ou si vous avez donné un certificat il y a plus de 3 ans. Ce certificat peut être fourni au cours du premier trimestre.

■ Les hommes sont également acceptés. Deux messieurs nous font l'honneur d'assister aux cours depuis plusieurs années. Avis aux amateurs !

■ Comme tous les ans, les rendez-vous suivants sont prévus :

- Distribution de chocolats aux enfants et aux adultes, à Noël;
- La galette des rois en janvier pour les adultes;
- Spectacle de fin d'année et goûter pour les enfants, en juin;
- Le pique-nique de fin d'année en juin.

### ■ Pour relancer l'activité du club, j'ai besoin de vous.

Venez au moins essayer, je rappelle que les deux premières séances sont gratuites. Vous avez la chance d'avoir un club de gym (d'entretien) à votre porte, alors profitez-en ...! Faites suivre à votre entourage, vos relations. Nous vous attendons et vous accueillerons dans les meilleures conditions possibles.

***En attendant de vous (re)voir, prenez soin de vous et de vos proches.***

*La présidente, Corinne BREGENT*  
**Tél 06 12 64 18 69**

## Club VTT/cyclo Trélivan

Les Vététistes et cyclistes n'ont pas pu participer aux différentes randonnées organisées par les divers clubs de la région. De même, notre randonnée d'avril 2020 est reportée au 25 avril 2021. Depuis le 13 mai les membres du club se retrouvent le mercredi et le dimanche matin tout en respectant les mesures sanitaires préconisées.

Les personnes intéressées par la pratique du cyclo ou du vtt sont invitées à se joindre aux groupes du dimanche matin pour découvrir nos sorties. Le rendez-vous est donné sur le parking de la pharmacie à 8h30 en période estivale.

Les ami(e)s marcheurs du club se donnent rendez-vous à 9h30 le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois pour découvrir les sentiers sur Trélivan au départ du parking de la pharmacie.

**Nous vous invitons à consulter notre site : [vtt-cyclo-trelivan.fr/](http://vtt-cyclo-trelivan.fr/)**

**Suivez-nous sur notre page : [Facebook.com/vtt-cyclo-trelivan](https://www.facebook.com/vtt-cyclo-trelivan).**

*Le président, Erwann NORMAND*



## NOUVELLE SAISON... NOUVELLES TÊTES !

La saison 2020-2021 est lancée pour l'A.S. Trélivan. Après une saison stoppée prématurément pour cause de covid19, le club a entamé un nouveau cycle.

Lors de l'assemblée générale en juin, Guillaume Pannier, président depuis six ans, avait fait part de son souhait de quitter sa fonction. Le bureau du club a élu un nouveau président. Il s'agit de Maxence Adam, 27 ans et au club depuis 2012.



Côté séniors, les équipes de dirigeants ont été remaniées pour les 3 équipes. Une saison passionnante qui s'annonce pour les plus de 60 licenciés, qui a idéalement démarré suite à la victoire de l'équipe fanion 2-1 dans le derby face à Pleudihen.

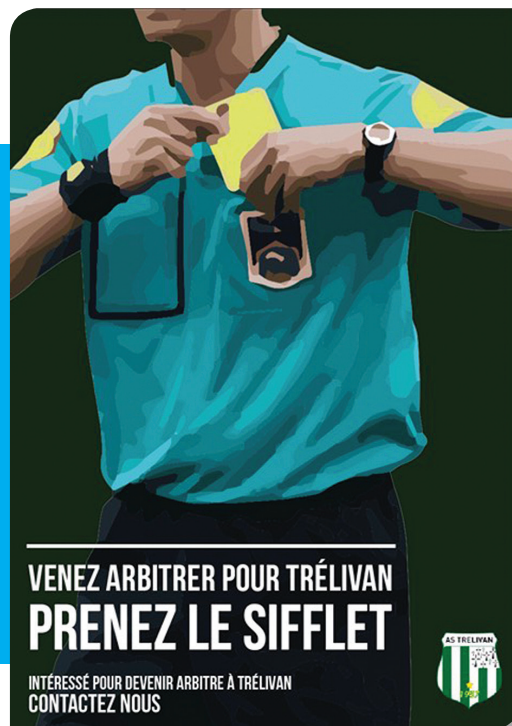
Pas de changement à la tête de l'école de foot. L'équipe de Yoann Réhel repart pour une 4<sup>ème</sup> saison. L'évolution est constante depuis le retour de l'école de foot il y a 3ans, ce sont maintenant plus de 140 enfants âgés de 4 à 12 ans qui foulent les terrains de Trélivan accompagnés d'une quarantaine de bénévoles.

Il reste quelques places pour les enfants nés en 2013, 2010 et 2009, vous pouvez contacter le responsable de l'école de foot, Yoann Réhel au 06 13 22 26 90.

## LE CLUB SOUHAITE FORMER ET RÉMUNÉRER DE JEUNES ARBITRES !

L'A.S. Trélivan, redevenue très dynamique, souhaite aider des jeunes (à partir de 15 ans) en les accompagnant dans la formation à l'arbitrage. La formation sera payée par le club, l'enfant sera soutenu et suivi par le club. L'arbitrage étant rémunéré, c'est un bon moyen de financer le permis de conduire par exemple... ou aussi de se faciliter la tâche dans la recherche de travail puisque la mention d'arbitre de football sur un CV est un gage de sérieux pour les recruteurs.

**Pour tous renseignements à ce sujet  
merci de contacter Maxence Adam au 06 45 49 23 19.**



## Concert

### avec la chorale la « Clé des Champs »

Malgré toutes les incertitudes, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais désire maintenir le concert de Noël.

Après le succès des éditions précédentes, la chorale « la clé des chants » de Plélan le Petit nous fera vivre en musique et en chansons la magie des « Fêtes de Noël ».

Les plus beaux chants résonneront à l'intérieur de l'église de Trélivan, lors de ce traditionnel et convivial rendez-vous, le **vendredi 18 décembre à 20H30**.

(En fonction des nouvelles règles sanitaires dans les prochains mois, une décision d'annuler pourra être apportée).

*Le bureau du Comité Loisirs et Culture Trélivannais*

